

Maroc: report du procès Belliraj, son avocat accuse les autorités de torture

RABAT (AFP) - Le procès du "réseau terroriste" dirigé par le Belgo-Marocain Abdelkader Belliraj a repris vendredi mais a été aussitôt reporté au 9 janvier à la demande d'un avocat, qui a accusé les autorités de torture et exigé l'ouverture d'une enquête, a-t-on appris de source judiciaire.



Le Belgo-Marocain Abdelkader Belliraj arrive au palais de justice de Rabat, le 18 février 2008 (© AFP/Archives - Abdelhak Senna)

Me Idrissi Taoufik, l'avocat d'Abdelkader Belliraj, a déclaré à la presse avoir déposé le 15 décembre une requête auprès du ministère de la Justice pour ouvrir une enquête sur cinq points: "enlèvement de son client par dix agents en civil, séquestration depuis plus de 2 mois, tortures de toutes sortes, extraction d'aveux sous la torture et menaces de mort, signature des procès-verbaux les yeux bandés".

Me Taoufik considère que la police a recueilli de fausses déclarations d'Abdelkader Belliraj et va en conséquence demander l'annulation des procès-verbaux d'audition.

Les 35 membres du réseau présumé, dont le procès a commencé le 16 octobre devant le tribunal antiterroriste de Salé (près de Rabat), sont poursuivis pour "assassinats et tentatives d'assassinats avec des armes à feu, et vol qualifié".

Leur chef présumé, Abdelkader Belliraj, 50 ans, a été arrêté le 18 février au Maroc avec plusieurs autres personnes, en possession d'"un important arsenal d'armes à feu".

Plusieurs journaux belges et marocains ont affirmé que M. Belliraj avait travaillé pour les services de renseignement belges.

Source : AFP

Publié le: 26/12/2008 à 15:42:59 GMT

Source : AFP

URL de cet article: <http://www.avmaroc.com/actualite/maroc-report-proces-a152338.html>